



Protocole d'accueil des élèves à l'école et à la garderie

Rentrée du 12 mai 2020

Commune de Cherveux

Document approuvé par le conseil local de dé-confinement le mardi 5 mai 2020

Préambule :

Afin de respecter au mieux les règles de distanciation et l'application des gestes barrières, l'objectif est d'accueillir sur le site de l'école de la fontaine de Cherveux, la moitié de l'effectif des élèves (maximum 120) une semaine sur deux.

Les groupes seront de 15 enfants maxi (en primaire) et 10 maxi (en maternelle) et auront leur enseignant (sur le temps scolaire) et leur animateur ou Atsem (sur le temps périscolaire) respectifs pendant toute la semaine.

La semaine de travail passera exceptionnellement de 4 jours ½ à 4 jours.

Les nouveaux horaires de classe :

A partir de 8h50 jusqu'à 16h30 dans le respect de 6h de classe/jour

Les nouveaux horaires de garderie :

8h à 18h (sauf pour les enfants de personnels prioritaires qui seront accueillis jusqu'à 19h)

La température des enfants sera prise tous les jours par les parents avant l'arrivée à la garderie ou à l'école. Tout enfant dont la T° sera supérieure à 37°8 restera à la maison.

PRINCIPES GENERAUX A APPLIQUER

- **Appliquer les gestes barrières**
- **Port du masque pour tous les adultes**
- **Maintenir la distanciation sociale**
- **Limiter au maximum le brassage des élèves**
- **Assurer le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels**
- **Aérer les locaux un maximum**
- **Communiquer et informer**
- **AUCUN PARENT NE RENTRE DANS L'ETABLISSEMENT**

TRANSPORT SCOLAIRE

Les enfants seront pris en charge par le bus aux mêmes horaires que d'habitude.

Un fauteuil sur deux sera libéré en quinconce.

Seuls les adultes (chauffeur + personnel) porteront un masque.

L'entrée dans le bus se fera par la porte du milieu.

ACCUEIL DES ELEVES :

Garderie du matin : (voir plan)

Les parents ne rentreront pas dans l'établissement et déposeront leur enfants à l'animateur.

L'accueil des enfants sera réalisé au niveau de la salle annexe de la cantine N°1 (niveau porte de secours), où deux animateurs seront présents - à partir de 8h (présence de gel hydroalcoolique + masque pour les encadrants)

- **les maternelles** : la prise en charge sera réalisée par un animateur (toujours le même) et ils seront emmenés par petits groupes aux sanitaires puis dans leur classe respective.

Présence de l' ATSEM référent dans la classe. (voir plan)

- **les primaires** : la prise en charge se fera par un animateur (toujours le même) – les classes de CM1/2 et CM2 (plus autonomes) resteront dans les 2 salles du restaurant scolaire, les autres rejoindront leur classe après s'être lavés les mains accompagnés d'un animateur.

Présence dans la classe de l'animateur référent. (voir plan)

Accueil des élèves à partir de 8h50: deux entrées différentes (voir plan)

Barrières + animateurs pour filtrer à chaque entrée.

- **les maternelles** : Les entrées seront échelonnées : PS : 8h50, MS : 9h, GS et GS/CP : 9h10 entrée au portail en bois N°2 (ouvert) les Atsem viennent chercher les enfants.

Les maternelles sont accompagnées après lavage des mains (lavabo) dans leur classe respective. Présence dans la classe de l'enseignant.

- **les primaires** : entrée au portillon (ouvert)

Les entrées seront échelonnées CP/CE1 et CE1: 8H50, CE1/CE2 et CE2/CM1 : 9h, es classes de CM1/2 et CM2 : 9h10.

Les animateurs présents dans les classes sont libérés, les élèves présents dans les classes sont alors pris en charge par leur enseignant.

Les animateurs libérés (sauf les Atsem) se positionnent ainsi :

-1 animateur au portillon N°3 ,

-1 animateur aux sanitaires N°4 (pour le lavage des mains)

-2 animateurs pour surveiller et guider les enfants dans la cour et vérifier si le lavage des mains a été effectué.

Sortie du bus : présence d'un animateur à l'arrêt du bus en plus de celui présent dans le bus.

Les primaires : rejoignent le flux des enfants qui entrent en classe (passage aux sanitaires pour lavage des mains).

Les maternelles : sont accompagnées par les 2 animateurs pour lavage des mains et entrée en classe et ils rejoignent leur classe.

Cheminement portillon puis portail bois (sauf GS et CP qui rejoignent le flux des primaires).

NB : pas de récréation entre 8h50 et 9h.

ACCÈS ET AMÉNAGEMENT DES CLASSES (aussi lieu d'accueil garderie)

Afin de pouvoir respecter les distanciations et les gestes barrières, les effectifs des classes seront divisés au moins par 2 (15 élèves max pour les primaires, 10 pour les maternelles).

Chaque classe sera occupée par un seul groupe qui sera toujours le même pendant toute la semaine (garderie/temps scolaire).

Classes primaires et maternelles :

Pour les primaires: les tables seront installées de façon à respecter la distanciation d'au moins un mètre entre chaque place. Une chaise/deux sera supprimée en quinconce.

Une distance d'au moins un mètre entre les tables et entre les tables et le bureau du ou des professeurs sera respectée.

Chaque élève aura toujours la même place (avec son matériel) durant toute la semaine. A chaque fin de semaine, il repartira avec tout son matériel

Pour les maternelles : la distanciation d'un mètre sera plus difficile à appliquer, l'ATSEM et l'enseignante veilleront à faire des petits groupes à chaque table avec 1 m de distance.

Pour tous : les sacs ou les cartables resteront à l'école toute la semaine.

Doudous : de préférence, il est demandé aux parents de laisser un doudou et une sucette ainsi qu'un sac de change à l'école durant la semaine.

Les déplacements dans la classe seront limités.

Chaque sortie se fera en groupe sans croiser un autre groupe :

- pour aller aux toilettes,
- pour aller en récréation,
- pour aller pratiquer du sport,
- pour aller au restaurant scolaire.
- pour rejoindre ses parents

Aménagement dortoir :

Le grand dortoir/salle de motricité (+ de 100 m²) + ancienne salle de motricité devraient permettre d'accueillir la moitié du groupe de PS et MS avec des lits à au moins 1 m de

distance l'un de l'autre. Un marquage au sol pour symboliser l'emplacement des lits sera prévu.

NB : Les couvertures seront lavées toutes les semaines en alternance et par l'école

SENS DE CIRCULATION (voir plans)

- Un sens de circulation a été défini dans le respect des règles d'incendie et d'évacuation (voir plan) en privilégiant un sens unique, une signalétique facile à comprendre et visible est prévue (panneaux, fléchages, ...).
- Les portes seront maintenues en position ouverte pour éviter les points de contact.
- La distanciation physique dans tous les contextes et tous les espaces de circulation notamment aux abords des salles de classe et des sanitaires sera assurée.
- Les horaires de pause pour limiter le nombre d'élèves sont planifiées (voir planning)

ACTIVITES SPORTIVES ET CULTURELLES

- Les parents devront privilégier des tenues simples pour les enfants (surtout maternelles), et prévoir une tenue de sport dès le matin, qu'ils garderont toute la journée (si sport planifié).

- Sports :

* Pas de ballon, l'utilisation de matériel sportif pouvant être manipulé par tous est proscrite. Les parcours sportifs individuels permettant de conserver la distanciation physique ainsi que la pratique du sport à l'extérieur seront à privilégier un maximum.

- Activités culturelles/manuelles :

- L'utilisation de matériel individuel jetable (pot de peinture....) est privilégié ou à défaut une désinfection régulière adaptée est assurée.
- Les lectures collectives par l'enseignant ou les animateurs pour limiter les manipulations des livres par les enfants seront privilégiées.

Pour les maternelles :

- L'ensemble des jeux pouvant être manipulés à plusieurs dans les coins de symbolisation (poupées, dinettes, jeux de construction...) sont retirés.
- Le matériel (stylo, feutres, ciseaux, ...) sera désinfecté entre chaque utilisation.

RECREATIONS

EN DEBUT ET EN FIN DE RECREATION : Le lavage des mains (eau et savon avec séchage soigneux de préférence avec une serviette en papier jetable) sera fait en présence d'un

adulte et avec le respect des gestes barrières.

- Les temps de récréation sont échelonnés et planifiés en fonction des zones de délimitation dans la cour (voir plan).
NB : Toutes les structures de jeux primaires et maternelles seront condamnées.
- L'utilisation de jouets collectifs impliquera une désinfection après chaque manipulation. (ex : vélos des maternelles)
- Le passage aux toilettes est planifié après chaque récréation.

Pendant la récréation :

- Port du masque pour les personnels enseignants et non enseignants.
Les gestes barrières et des distanciations physiques seront respectés et l'on veillera à l'absence d'échange d'objet personnel. Celui-ci, restera à l'école toute la semaine.
- Les élèves pourront apporter un objet personnel pour une utilisation personnelle (voir liste des objets autorisés avec chaque enseignant).

DESINFECTIONS ET NETTOYAGE DES LOCAUX

Le nettoyage des locaux est réalisé pour la pré-rentree du 11/05, les locaux de l'école et du restaurant scolaire seront **nettoyés entièrement les 4 et 5 mai** par le personnel de la Communauté de Communes.

- **A partir du 11 mai**, un nettoyage tous les jours de tous les locaux est prévu :

- Le nettoyage et la désinfection des sols, tables et chaises au minimum une fois par jour pour tous les espaces utilisés ou de passage sera réalisé.
- Le nettoyage et la désinfection **deux fois par jour** seront réalisés dans les zones fréquemment touchées (dans la journée, si les surfaces ne sont pas visiblement souillées, une désinfection directe sans nettoyage préalable est suffisante) :
 - sanitaires : toilettes, lavabos, robinets, chasses d'eau, loquets, interrupteurs, douches ...
 - Points de contact : poignées de porte et de fenêtre, interrupteurs, supports pédagogiques télécommandes, claviers, écrans, souris, ... seront désinfectés par les animateurs/les enseignants avec un spray désinfectant (un par classe) et bandeau de lavage à disposition.

Procédure détaillée :

En annexe

UTILISATIONS ET DESINFECTIONS DES SANITAIRES

- Le nombre de personnes présentes dans les sanitaires est limité au nombre maximum de cuvettes et un sur deux pour les urinoirs présents.
- Les toilettes seront nettoyées 2 fois par jour.

GESTION DE LA RESTAURATION

- Les enfants arriveront au restaurant scolaire avec les mains lavées (comme d'habitude!)
 - Les repas seront pris au restaurant scolaire en deux services de 2 x 60 enfants maximum.
 - Avec ces effectifs un espace de 1 mètre sera prévu entre chaque enfant.
 - Chaque groupe classe arrivera séparément des autres groupes suivant un planning établi à l'avance (voir planning). Chaque groupe s'installera à sa table et n'en bougera plus jusqu'à la fin du repas. Aucun groupe ne devra se croiser.
 - L'eau sera servie par le personnel au verre (Pas de pichet sur la table).
 - A la fin du repas, la règle du premier groupe arrivé, premier groupe sorti s'appliquera à chaque groupe qui rejoindra sa zone de récréation après lavage des mains.
 - Les plages horaires réservées au repas seront volontairement modifiées pour laisser aux enfants le temps de manger et aux personnels de cantine le temps de nettoyer et de préparer le deuxième service.
- Plages horaires :
- 1^{er} service : 11h45 à 12h30
 - Nettoyage /préparation: 12H30 à 13h
 - 2ème service : 13h à 13h45

Rappel des gestes barrières aux enfants :

Les gestes barrières seront rappelés aux élèves au début de chaque repas notamment le fait de ne pas partager de la nourriture, de l'eau, des couverts...

Goûter de la garderie : le goûter sera emmené par chaque famille et sera pris dans la classe respective de chaque enfant.

PROCEDURE DE SORTIE DES CLASSES et DEPART BUS

Sortie des classes :

Maternelles : les enfants seront récupérés par les parents au portail en bois avec la présence de l'enseignant suivant les heures suivantes :

16h10 : PS

16h20 : MS

16h30 : GS et GS/CP

Primaires : les enfants seront récupérés au portillon avec présence de l'enseignant suivant les heures suivantes :

16h10 CP/CE1 et CE1

16h20 CE2 et CE2/CM1

16h30 CM1/2 et CM2

Départ bus : BUS : Sortie avec 1 animateur et 1 ATSEM en fonction de l'heure d'arrivée du bus (16H25) les enfants prenant le bus restent dans leur classe respective. Un agent viendra chercher les enfants pour les accompagner au bus.

GARDERIE DU SOIR ET DEPART

Maternelles et élémentaires : Les enseignants sont relayés dans leur classe par les animateurs du périscolaire (respectif à chaque groupe) à la fin de la journée d'enseignement.

Les enfants après s'être lavé les mains dans leur classe prendront le goûter fourni par les familles.

Un planning sera établi par l'équipe d'animation pour les récréations dans les différents espaces extérieurs (cour, stade, salle SMS ...).

Un animateur restera disponible pour accueillir les parents et aller récupérer les enfants dans leur classe pour les accompagner à la sortie de l'école (portillon).

NB : Les enfants des familles prioritaires souhaitant laisser leur enfant au delà de 18h seront rassemblés dans une salle.

PROCEDURE DE GESTION D'UN CAS SUSPECT

PROCEDURE DE GESTION D'UN CAS COVID

1- En cas de survenue d'un ou plusieurs symptômes chez un élève :

Les symptômes évocateurs sont :

Toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre, etc.

Conduite à tenir :

- ❖ Isolement immédiat de l'élève avec un masque pour les enfants en âge d'en porter dans une pièce dédiée permettant sa surveillance dans l'attente de son retour à domicile ou de sa prise en charge médicale. Respect impératif des gestes barrière. En cas de doute, contacter un personnel de santé de l'éducation nationale.
- ❖ Appel sans délai des parents/responsables légaux pour qu'ils viennent chercher l'élève en respectant les gestes barrière.
- ❖ Rappel par le directeur de la procédure à suivre par les parents à savoir : éviter les contacts et consulter le médecin traitant qui décidera de l'opportunité et des modalités de dépistage de l'élève le cas échéant. Un appui de du médecin ou de l'infirmier de l'éducation nationale pourra être sollicité si les parents/responsables légaux sont en difficulté pour assurer cette démarche de prise en charge.
- ❖ Nettoyage approfondi de la pièce où a été isolée la personne après un temps de latence de quelques heures.
- ❖ Poursuite stricte des gestes barrière.

L'élève ne pourra revenir en classe qu'après un avis du médecin traitant, du médecin de la plateforme Covid-19 ou du médecin de l'éducation nationale.

En cas de test positif :

- ❖ Information des services académiques qui se rapprochent sans délai des autorités sanitaires, et de la collectivité de rattachement.
- ❖ La famille pourra être accompagnée dans l'évaluation du risque de transmission intrafamiliale par les autorités sanitaires pour déterminer quelle est la stratégie d'isolement la plus adaptée compte tenu du contexte.

- ❖ Les modalités d'identification et de dépistage des cas contacts et les modalités d'éviction seront définies par les autorités sanitaires en lien avec les autorités académiques. Des décisions de quatorzaines, de fermeture de classe, de niveau ou d'école pourront être prises par ces dernières.
- ❖ Nettoyage minutieux et désinfection des locaux occupés et objets potentiellement touchés par l'élève dans les 48h qui précèdent son isolement.
- ❖ Information des personnels et des parents des élèves ayant pu rentrer en contact avec l'élève malade selon le plan de communication défini par l'école.
- ❖ Les personnels psychologues et de santé de l'éducation nationale pourront apporter leur appui.

2- En cas de survenue d'un ou plusieurs symptômes évocateurs chez un adulte :

Conduite à tenir :

- ❖ Isolement immédiat de l'adulte avec un masque si le retour à domicile n'est pas immédiatement possible. Respect impératif des gestes barrière. En cas de doute, contacter un personnel de santé de l'éducation nationale.
- ❖ Rappel de la procédure à suivre : éviter les contacts et consulter son médecin traitant qui décidera de la réalisation d'un test de dépistage dans un centre prévu à cet effet.
- ❖ Nettoyage approfondi de la pièce où a été isolée la personne après un temps de latence de quelques heures.
- ❖ Poursuite stricte des gestes barrière.

En cas de test positif :

- ❖ Information des services académiques qui se rapprochent sans délai des autorités sanitaires, et de la collectivité de rattachement.
- ❖ La personne est accompagnée dans l'évaluation du risque de transmission intrafamiliale par les autorités sanitaires pour déterminer quelle est la stratégie d'isolement la plus adaptée compte tenu du contexte. La médecine de prévention peut être sollicitée.

Horaires de la journée scolaire

PS	MS	GS	GS GSCP	CPCE1
CLASSE	CLASSE	CLASSE	CLASSE	CLASSE
8H50	9H00	9H10	9H10	8H50
RECRE Z 3	RECRE Z 3	RECRE Z 4	RECRE Z 4	RECRE Z2
10H15-10H45	10H45-11H15	10H15-10H45	10H45-11H15	10H30-10H50
REPAS	REPAS	REPAS	REPAS	REPAS
11H35	11H40	11H45	11H45	11H35
SIESTE	SIESTE	RECRE	RECRE	RECRE
12H30	12H30	12H30	12H30	12H30
CLASSE	CLASSE	CLASSE	CLASSE	CLASSE
15H	14H	13H15	13H15	13H15
RECRE Z 3	RECRE Z 3	RECRE Z 4	RECRE Z 4	RECRE Z2
15H15 15H45	14H45-15H15	15H15 15H45	14H45-15H15	14H30 14H50

16H10	16H20	16H30	16H30	16H10
-------	-------	-------	-------	-------

CE1	CE2	CE2CM1	CM1CM2	CM2
CLASSE	CLASSE	CLASSE	CLASSE	CLASSE
8H50	9H00	9H00	9H10	9H10
RECRE Z3	RECRE Z3	RECRE Z2	RECRE Z1	RECRE Z1
10H30-10H50	11H00-11H20	11H00-11H20	10H30-10H50	11H00-11H20
12H45	12H45	12H45	12H45	12H45
RECRE	RECRE	RECRE	RECRE	RECRE
13H00	13H00	13H00	13H00	13H00
REPAS	REPAS	REPAS	REPAS	REPAS
13H30	13H30	13H30	13H30	13H30
RECRE 3BIS	RECRE ZONE 3	RECRE ZONE2	RECRE ZONE 1	RECRE ZONE 1BIS
14H15	14H15	14H15	14H15	14H15
CLASSE	CLASSE	CLASSE	CLASSE	CLASSE
RECRE Z3	RECRE Z2	RECRE Z1	RECRE Z1	RECRE Z2
15H15 15H35	15H15 15H35	15H15 15H35	15H45 16H00	15H45 16H00
16H10	16H20	16H20	16H30	16H30